

ASSOCIATION TOUTE L'ENFANCE EN PLEIN AIR

Association régie par la loi du 01 juillet 1901

Siège social à

264, Boulevard Saint Denis
92400 COURBEVOIE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

TOUTE L'ENFANCE EN PLEIN AIR

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social à
264, Boulevard Saint Denis
92400 COURBEVOIE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 DECEMBRE 2025

Aux membres de l'Association Toute l'Enfance En Plein Air,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Toute l'Enfance En Plein Air relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que j'ai apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

J'ai déterminé qu'il n'y avait pas de point clé de l'audit à communiquer dans mon rapport.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,
Le 8 juin 2026.

Le Commissaire aux Comptes



CAMARD AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

CAMARD AUDIT CONSEIL

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	2 850	2 850				
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	3 903	3 903				
	Constructions	1 659 169	1 146 511	512 658	573 170	60 512-	10. 56-
	Installations techniques, matériel et outillage	147 112	119 440	27 672	23 547	4 125	17. 52
	En cours, avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		1 813 034	1 272 703	540 330	596 717	56 387-	9. 45-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	48 714		48 714	38 661	10 053	26. 00
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	165 091		165 091	222 431	57 341-	25. 78-
	Charges constatées d'avance (2)	482		482	642	160-	24. 95-
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	733 906		733 906	544 535	189 371	34. 78
Total III		948 192		948 192	806 270	141 923	17. 60
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecart de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 761 226	1 272 703	1 488 523	1 402 987	85 536	6. 10

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

CAMARD AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros %	
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	114 464	104 420	10 044	9.62
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	16 284	10 044	6 240	62.13
	Situation nette (sous total)	130 748	114 464	16 284	14.23
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement	280 208	313 171	32 963-	10.53-
	Provisions réglementées				
	Total I	410 956	427 635	16 679-	3.90-
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables				
	Avances conditionnées				
	Droits du concédant				
	Total II				
FONDS REPORTES ET DEDIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	5 127	5 127		
	Total III	5 127	5 127		
PROVISIONS	Provisions pour risques	180 000	160 000	20 000	12.50
	Provisions pour charges	452 404	462 318	9 914-	2.14-
	Total IV	632 404	622 318	10 086	1.62
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	74 936	95 118	20 182-	21.22-
	Emprunts et dettes financières diverses (2)	27 130	20 130	7 000	34.77
	Instruments financiers à terme				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	62 703	38 362	24 341	63.45
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	275 266	194 297	80 970	41.67
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance				
	Total V	440 035	347 907	92 129	26.48
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 488 523	1 402 987	85 536	6.10

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) Dont emprunts participatifs

440 035

CAMARD AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	494	101	446	153	47 948	10. 75
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	1 068	622	1 083	711	15 088-	1. 39-
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	303	382	295	728	7 654	2. 59
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	862		378		483	127. 69
Total I	1 866	967	1 825	970	40 997	2. 25
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	575	088	550	532	24 556	4. 46
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	65	614	56	701	8 912	15. 72
Salaires et traitements	863	417	750	299	113 118	15. 08
Cotisations sociales	306	267	263	025	43 242	16. 44
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	68	720	80	296	11 576-	14. 42-
Dotations aux provisions	20	000	90	000	70 000-	77. 78-
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	434		1 178		744-	63. 15-
Total II	1 899	539	1 792	030	107 509	6. 00
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	32	572-	33	940	66 511-	195. 97-

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	9 043	11 939	2 895-	24. 25-
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total III	9 043	11 939	2 895-	24. 25-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	895	1 106	211-	19. 05-
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total IV	895	1 106	211-	19. 05-
2. Résultat financier (III-IV)	8 148	10 833	2 685-	24. 78-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	24 423-	44 773	69 196-	154. 55-
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	42 877	32 517	10 360	31. 86
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		67 246	67 246-	100. 00-
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	42 877	34 729-	77 606	223. 46
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	2 170		2 170	
Total des produits (I+III+V)	1 918 888	1 870 426	48 462	2. 59
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 902 604	1 860 382	42 222	2. 27
5. EXCEDENT OU DEFICIT	16 284	10 044	6 240	62. 13

CAMARD AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Une provision de 20 000 € pour risque salariale a été provisionnée.

Les provisions N-1 de 90 000 € pour risque salariale et une provision de 59 000 € pour travaux complémentaires ont été maintenus.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

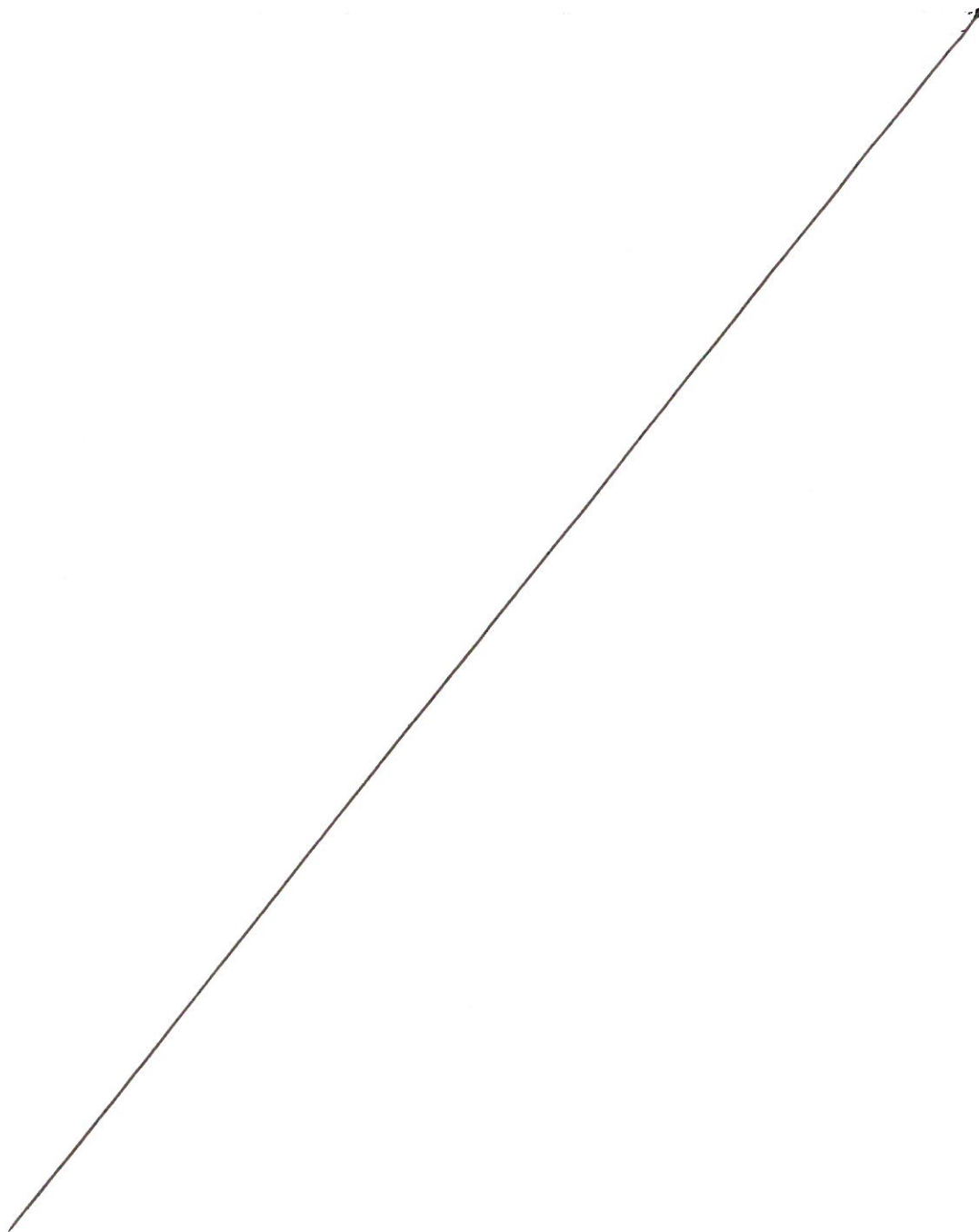
Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

CAMARD AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



CAMARD AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	2 850	
Terrains	3 903		
Constructions sur sol propre	149 615		
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 509 554		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	29 374		
Installations générales agencements aménagements divers	39 060		10 083
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	66 344		2 250
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	1 797 851		12 333
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières			
TOTAL			
TOTAL GENERAL	1 800 701		12 333

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			2 850	2 850
Terrains				3 903	3 903
Constructions sur sol propre				149 615	149 615
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.				1 509 554	1 509 554
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				29 374	29 374
Installations générales agencements aménagements divers				49 143	49 143
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				68 595	68 595
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL				1 810 184	1 810 184
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts, autres immobilisations financières					
TOTAL					
TOTAL GENERAL				1 813 034	1 813 034

CAMARD AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	2 850			2 850
Terrains		3 903			3 903
Constructions sur sol propre		99 959	5 771		105 730
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.		986 040	54 741		1 040 781
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		21 743	2 704		24 447
Installations générales agencements aménagements divers		33 514	602		34 116
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		55 975	4 902		60 877
Emballages récupérables et divers					
TOTAL		1 201 133	68 720		1 269 853
TOTAL GENERAL		1 203 983	68 720		1 272 703
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL				
Autres immob.incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Constructions sur sol propre		5 771			
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.		54 741			
Instal.techniques matériel outillage indus.		2 704			
Instal.générales agenc.aménag.divers		602			
Matériel de transport					
Matériel de bureau informatique mobilier		4 902			
Emballages récupérables et divers					
TOTAL		68 720			
TOTAL GENERAL		68 720			

CAMARD AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	90 000	20 000			110 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	97 636				97 636
Impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions	364 682		9 914		354 768
Charges sociales et fiscales congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	70 000				70 000
TOTAL	622 318	20 000	9 914		632 404
TOTAL GENERAL	622 318	20 000	9 914		632 404
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		20 000			
financières					
exceptionnelles			9 914		

CAMARD AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	48 714	48 714	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 046	2 046	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	951	951	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	162 093	162 093	
Charges constatées d'avance	482	482	
TOTAL	214 286	214 286	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	74 936	20 413	54 523	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	27 130	27 130		
Fournisseurs et comptes rattachés	62 703	62 703		
Personnel et comptes rattachés	145 141	145 141		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	121 817	121 817		
Impôts sur les bénéfices	2 170	2 170		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	6 139	6 139		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	440 035	385 512	54 523	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	20 576			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

CAMARD AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

CAMARD AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Autres créances	9 5 1
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	7 1 8 3
Total	8 1 3 4

CAMARD AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 014
Dettes fiscales et sociales	201 390
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	211 429

CAMARD AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 8 2
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	4 8 2

CAMARD AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

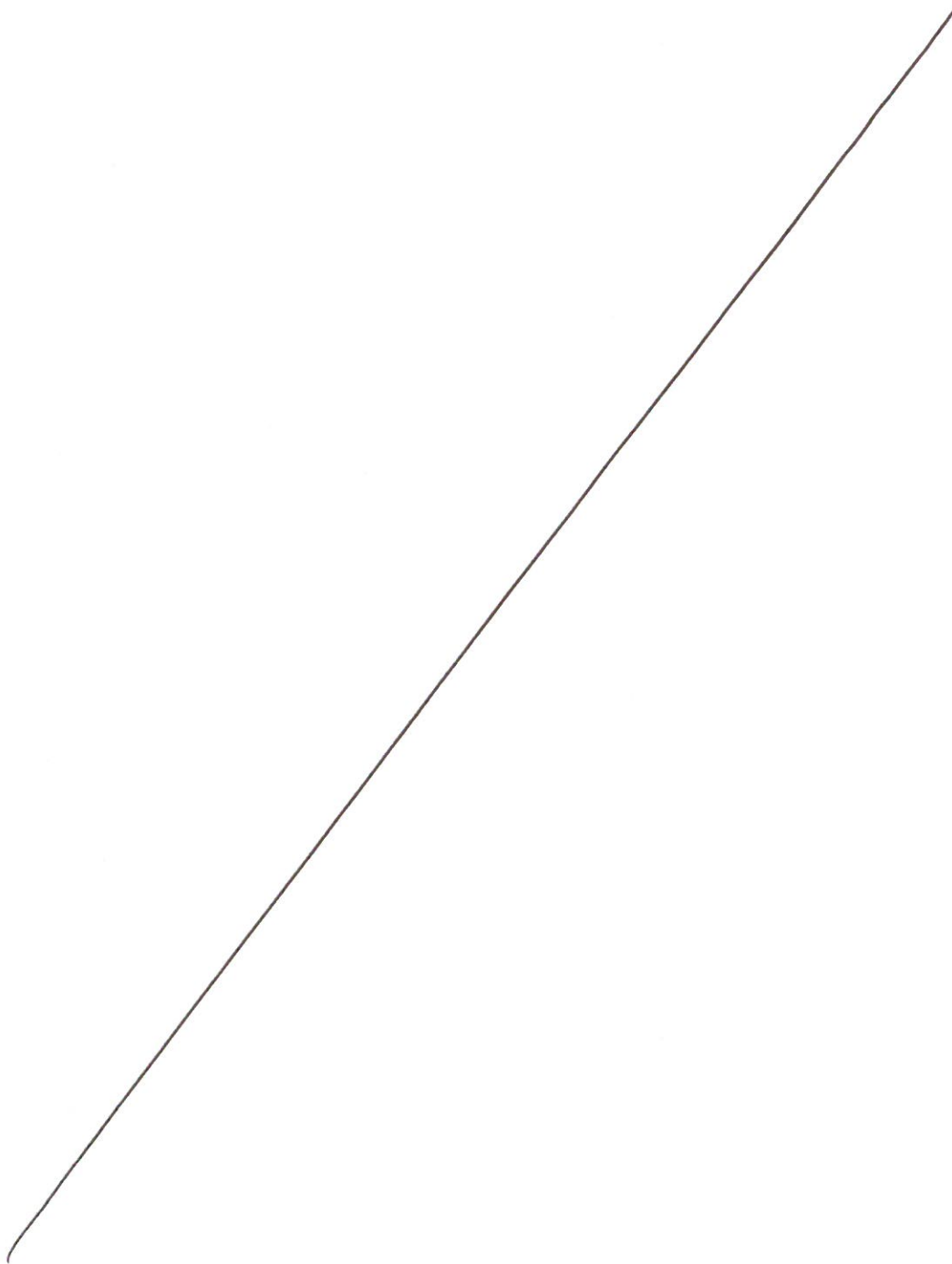
Les heures du personnel bénévole sont valorisées à hauteur de 12 360 €

CAMARD AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -



CAMARD AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Les engagements se limitent à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite prévue par la convention collective applicable. Le montant des engagements de retraite estimé et comptabilité à la clôture de l'exercice 2025 s'élève à 97 636 € .

Ce montant est présenté à titre indicatif dans la présente annexe.

CAMARD AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

